

Colombo de 35 à 50 millions de dollars. De plus, il continuera de fournir des montants considérables aux pays peu développés, sous forme de prêts et de subventions, pour l'achat de farine et de blé canadiens.

Neuf pays reçoivent actuellement l'aide financière du Canada; les plus larges contributions sont allées jusqu'ici à l'Inde, au Pakistan et à Ceylan. L'apport du Canada a été destiné principalement aux diverses entreprises de mise en valeur (matériel destiné aux aménagements d'irrigation et de production d'électricité, réacteur atomique NRX canado-indien, matériel de transport, navires de pêche et relevés des ressources naturelles). L'apport du Canada a compris en outre divers produits (blé, farine, cuivre, aluminium et matériel de chemin de fer) que les gouvernements bénéficiaires ont pu utiliser pour mobiliser une partie des sommes que nécessitaient les dépenses locales afférentes aux programmes de mise en valeur. L'aide du Canada a contribué à la fois à développer l'économie de ces pays et à élever leur niveau de vie.

En septembre 1958, dans le cadre du Programme d'assistance technique, le Canada avait accueilli plus de 1,000 ressortissants des divers pays de la région pour leur donner une formation dans une grande variété de domaines techniques; en outre plus de 120 spécialistes canadiens avaient été envoyés dans la région pour travailler en divers domaines: pêche, réfrigération, biologie marine, agriculture, lutte contre l'érosion, formation professionnelle, comptabilité, entretien des tracteurs et autres machines agricoles. D'autres spécialistes canadiens avaient fait partie d'équipes chargées de procéder aux relevés aériens des ressources naturelles ainsi qu'à l'installation et à l'exploitation du matériel de production. Le Canada avait aussi fourni du matériel d'instruction technique.

Le Comité consultatif a tenu ses réunions annuelles à Singapour en 1955, à Wellington en 1956, à Saïgon en 1957 et à Seattle en novembre 1958. Il a décidé à Singapour de prolonger la durée du Plan de juillet 1957 à juin 1961. Après chacune de ses réunions annuelles, le Comité publie un rapport sur les progrès accomplis et les projets d'avenir; les rapports renferment un exposé de l'activité de chacun des pays participants.